

## Cent ans de catastrophes : une destruction patrimoniale dans l'Aisne

*One hundred years of disasters: heritage destruction in Aisne*

**Tiphaine Barthelemy**

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/insituarss/3087>  
DOI : 10.4000/insituarss.3087  
ISSN : 2680-4972

### Éditeur

Ministère de la Culture

### Référence électronique

Tiphaine Barthelemy, « Cent ans de catastrophes : une destruction patrimoniale dans l'Aisne », *In Situ. Au regard des sciences sociales* [En ligne], 4 | 2024, mis en ligne le 03 mars 2024, consulté le 31 mars 2024. URL : <http://journals.openedition.org/insituarss/3087> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insituarss.3087>

---

Ce document a été généré automatiquement le 31 mars 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Cent ans de catastrophes : une destruction patrimoniale dans l'Aisne

*One hundred years of disasters: heritage destruction in Aisne*

**Tiphaine Barthelemy**

---

- <sup>1</sup> La notion de catastrophe est intimement liée à celle de patrimoine, tant cette dernière s'est constituée sur la base d'une menace potentielle pesant sur des lieux, des monuments, des objets ou des pratiques perçues comme emblématiques d'un passé dont la mémoire serait essentielle aux sociétés contemporaines (Chastel 1986). Vandalisme, oubli, indifférence, destructions et outrages du temps sont ainsi autant de catastrophes annoncées, sources d'émotions collectives, de discours apocalyptiques parfois, qui ont pour effet d'alimenter la fabrique du patrimoine et d'en étendre le champ (Fabre 2013 ; Isnart & Sagnes, à paraître). Aussi lorsque la catastrophe survient réellement, en dépit des efforts de conservation menés aux époques antérieures, donne-t-elle à voir, de façon paroxystique et condensée en un moment très court, tout un ensemble de sentiments, d'émotions et d'activités collectives qui d'ordinaire demeurent plus diffus, plus localisés, plus fragmentés et dispersés dans le temps. Elle constitue de ce fait un terrain d'étude privilégié pour l'anthropologue. Ainsi, ce sont des réactions unanimes de consternation, de désolation et de perte qui se sont exprimées, à l'échelle de la planète, lors des incendies de Notre-Dame de Paris et du Musée national de Rio, à une échelle plus modeste lors de celui de Notre-Dame de la Merci à Trémel comme en témoigne l'un des articles de ce numéro<sup>1</sup>. Elles ont été suivies d'une volonté commune de reconstruction mêlant pouvoirs publics et citoyens ordinaires dans des élans de générosité qui ont pu donner lieu à controverse, mais n'en ont pas moins abouti à la reconstitution rapide des patrimoines disparus – ou de ce qui pouvait l'être.

- <sup>2</sup> Mais que se passe-t-il lorsque la catastrophe patrimoniale n'est pas reconnue, du moins pas par tous ? Lorsqu'elle divise plutôt que de rassembler ? Quand elle ne donne lieu à aucune reconstruction ? Que le temps passe et que les biens détruits restent en l'état ?

C'est pour tenter d'éclairer ces questions que je m'intéresserai ici à un cas : celui de Coucy-le-Château, dans l'Aisne, siège d'une forteresse médiévale, détruite pendant la guerre de 1914-1918 et qui n'a jamais été reconstruite. Découverte lors d'un stage collectif de terrain<sup>2</sup>, la commune de Coucy-le-Château-Auffrique est issue de la réunion de deux localités après la Grande Guerre : la ville haute médiévale (Coucy), dont les remparts en ruine dominent les campagnes alentour, et la ville basse (Auffrique) qui regroupe aujourd'hui la majorité des habitants, soit environ un millier de personnes. L'enquête menée à partir de ce stage portait sur les associations historiques et patrimoniales de Coucy et de la ville voisine de Saint-Gobain dont le nombre important nous intriguait<sup>3</sup>. Saint-Gobain, siège aujourd'hui abandonné de l'entreprise du même nom, abrite aussi une forteresse, jumelle de Coucy, dont ne subsistent plus aujourd'hui que les souterrains. Si les deux bourgs étaient marqués par des ruines (médiévales, mais aussi industrielles dans le cas de Saint-Gobain), les propos tenus par les dirigeants d'associations n'étaient pas les mêmes : c'est la « générosité » patronale qui était mise en évidence à Saint-Gobain, en dépit de la fermeture de l'usine, qui n'empêchait pas l'attachement à une ville où il faisait « bon vivre ». Inversement à Coucy, les membres de l'importante association de mise en valeur du site se référaient d'emblée à ce qui était pour eux une catastrophe.

Figure 1



L'explosion du donjon du château de Coucy (Aisne) en 1917: montage à partir d'une carte postale ancienne.

Reproduction <https://www.flickr.com/photos/87344283@N03/8653754425/> [lien valide en janvier 2024].

Figure 2



Vue aérienne des deux communes aujourd’hui réunies de Coucy-le-Château (haut) et Auffrique-sous-Nogent (bas).

© Vincent Tournaire / Reproduction [https://www.survoldefrance.fr/affichage2.php?img=31744&departement=Aisne%2802%29&prev\\_link=1](https://www.survoldefrance.fr/affichage2.php?img=31744&departement=Aisne%2802%29&prev_link=1) [lien valide en janvier 2024].

## Une catastrophe vieille d'un siècle

- <sup>3</sup> Le désastre remonte à mars 1917. Lors de la Première Guerre mondiale, la commune est occupée par les Allemands dès septembre 1914 et la majeure partie de la population (700 habitants environ) reste sur place. Mais à partir de février 1917, les occupants se replient derrière la ligne Hindenburg et ne veulent rien laisser derrière eux. Les habitants de la ville haute sont évacués, et les Allemands font sauter à la dynamite le donjon et les quatre tours du château avant de partir. Le site sera ensuite pris et repris, donnant lieu à des bombardements incessants des deux camps, si bien qu'à la fin de la guerre Coucy n'est plus qu'un amas de ruines. « Nous, les Allemands, ils nous ont détruits en 1917 », dit l'une de nos interlocutrices dont les propos traduisent, on le voit, la manière dont les habitants d'aujourd'hui s'identifient tout à la fois aux résidents de 1917 et au bâti ancien dont il ne subsiste plus que des traces.
- <sup>4</sup> Un siècle plus tard, la catastrophe n'est toujours pas digérée, mais ce sont moins les Allemands que fustigent les discours contemporains que les autorités françaises qui, à l'heure de la reconstruction, après la guerre, ont décidé de laisser le site tel quel : « [C'est] à cause de Paul Doumer, nous explique cette même interlocutrice, qui était au conseil général à l'époque [lequel] était réfugié à Château-Thierry pendant la guerre, et cet imbécile de Paul Doumer, il a fait voter un vœu par le conseil général [...] : “il faudrait qu'après la guerre, on laisse Coucy en état de ruine en témoignage de la barbarie allemande”<sup>4</sup> » C'est ce qui fut fait, mais aujourd'hui, le stigmate a changé de sens. Les ravages de la guerre suscitent moins l'émotion des militants du patrimoine (« Bon, la guerre, c'est la guerre », nous dit l'un d'eux), que la volonté de non-

reconstruction de l'État qui aurait été jusqu'à saboter les initiatives de bénévoles. L'Association pour la restauration du donjon de Coucy-le-Château (ARDOCC), auteure de plusieurs pétitions envoyées au président de la République, fait ainsi part de son indignation sur son site : alors que ses membres ont entrepris un travail de dégagement des pierres au pied de l'édifice, l'un d'eux écrit : « Vous n'allez pas le croire, mais une fois ces travaux faits, le Centre des monuments nationaux est venu et a tout remblayé<sup>5</sup>. » La mémoire de la catastrophe que portent aujourd'hui les associations locales tient donc à l'inaction qui a suivi, qui contraste, comme nous le fait remarquer une interlocutrice, avec l'effervescence suscitée par les bombardements de la cathédrale de Reims à la même époque. Il en résulte un sentiment d'injustice, d'abandon, parfois de « désespoir » (pour reprendre les termes d'un quotidien local à propos du combat d'une association). « Les élites », explique la créatrice d'un musée local, « ont fui pendant la guerre [il s'agit de celle de 1914-1918] et ont abandonné le pays ». Elles sont donc, selon elle, responsables de cette situation. Le président d'une association touristique fustige quant à lui « les décisions qui viennent du haut, par des gens qui ne connaissent pas les réalités du terrain » et conclut « on va à la catastrophe... », laissant entendre que c'est ce que laisse augurer aujourd'hui (en 2016) la montée des voix d'extrême droite dans l'Aisne (aux élections régionales de 2015, le Front national obtient plus de 40 % des votes). Est-ce à dire qu'une catastrophe passée en entraînerait, selon lui, une autre cent ans plus tard ? Est-ce la conscience d'un lien entre ces deux événements qui, tout récemment, a fait évoluer le discours des élus et surtout du préfet ? En avril 2021, c'est ce dernier lui-même qui commence à évoquer la restauration du château de Coucy<sup>6</sup>, un dégagement des ruines et une remontée sur une dizaine de mètres du donjon qui lui redonneraient enfin sa visibilité perdue.

Figure 3



Soldats du 407<sup>e</sup> régiment de l'infanterie faisant la soupe au château de Coucy (Aisne), le 1<sup>er</sup> avril 1918.  
© Laurent Erny / reproduction Bridgeman Images.

<sup>5</sup> Quoi qu'il en soit, on peut se demander pourquoi c'est seulement depuis une trentaine d'années qu'a resurgi à Coucy le sentiment d'une perte, d'une blessure encore à vif,

d'une injustice, commise un siècle plus tôt. Cette perception semble renvoyer à une différence de point de vue entre l'État et les institutions patrimoniales d'une part, les associations d'autre part quant au patrimoine à conserver : des ruines vestiges de la guerre pour les premiers ; un château médiéval pour les seconds qui constituait au début du xx<sup>e</sup> siècle, une source de fierté. À ces patrimoines sont liées des mémoires différentes : dans le premier cas, la mémoire de la catastrophe, de la guerre elle-même ; dans l'autre celle d'avant le désastre, celui-ci ayant ouvert une plaie encore béante qu'il s'agirait enfin de soigner. Tout se passe comme si la mémoire liée au patrimoine d'avant commençait aujourd'hui, lentement mais sûrement, à prendre le pas sur la mémoire de la catastrophe elle-même. Les pratiques des uns et des autres tendent également à s'opposer : si les vestiges du château sont toujours lisibles pour les spécialistes, archéologues ou historiens de l'art, pour lesquels une reconstruction serait aberrante, les membres des associations de Coucy n'en ont cure : ils veulent rendre leur château et leurs remparts visibles.

- 6 Pour essayer de comprendre le point de vue de ces derniers, je m'intéresserai d'abord à la manière dont ils opposent le temps d'avant au temps d'après. Il ne s'agit pas ici de faire œuvre d'historien<sup>7</sup>, mais de s'interroger sur les éléments du passé mis en valeur et interprétés par les membres des associations aujourd'hui, tant dans leurs discours que sur les sites internet qu'ils ont constitués. Dans un second temps, je m'attacherai à décrire les activités de ces associations, les liens qui existent entre elles et leur inscription dans le mouvement sans précédent de développement des associations patrimoniales dans la région.

## Le temps d'avant : un âge d'or

- 7 Le temps d'avant, celui qui est mis en scène par l'Association de mise en valeur du château de Coucy (AMVCC), créée il y a 40 ans, c'est le Moyen Âge, plus précisément le XIII<sup>e</sup> siècle, à travers la figure du bâtisseur du château, Enguerrand III de Coucy (1182-1242), qui aurait mené tambour battant, entre 1200 et 1225, la construction de trois châteaux forts. À celui de Coucy s'ajoutent ceux de Saint-Gobain, dont les vestiges sont actuellement situés dans l'enceinte de la manufacture du même nom qui avait réinvesti le site au XVII<sup>e</sup> siècle, et de Folembrey dont il ne reste aujourd'hui plus rien. Coucy, de loin le plus grand, est précisément décrit sur le site de l'office de tourisme : son donjon « la plus grande tour de tout l'Occident chrétien » (54 m de haut) était au cœur de 2 km de remparts jalonnés de 33 tours délimitant la ville haute sur près de 14 ha<sup>8</sup>. Des différents châteaux d'Enguerrand III, c'est le mieux conservé en 1917. Il est intéressant de constater que si la figure de ce souverain est particulièrement valorisée par l'association, c'est que la construction du château représentait un défi au pouvoir royal, comme en témoigne sa devise, que l'on trouve sur nombre de cartes postales du début du xx<sup>e</sup> siècle : « Roi ni prince ne suis, ni duc ni comte aussi, je suis le sire de Coucy. » C'est autour de lui que se crée en 1997 le spectacle *Coucy à la merveille*, assuré par 200 bénévoles pendant l'été, que sont organisées des visites nocturnes de la ville haute, et c'est lui encore qu'incarne le jeune fondateur d'une troupe de reconstitution historique centrée sur le combat au XIII<sup>e</sup> siècle. Tout se passe en somme comme si Enguerrand le bâtisseur (« Il a réussi à construire le château de Coucy en 17 ans », nous dit un interlocuteur), perçu comme protecteur des libertés communales, symbolisait la

résistance des populations locales d'aujourd'hui face à l'arbitraire d'un État oppresseur qui aurait sapé toute initiative de reconstruction.

Figure 4



Coucy à la merveille, spectacle construit autour de la figure d'Enguerrand III, Coucy-le-Château (Aisne), 2011.

Reproduction <http://ufolepcoucy2011.over-blog.com/article-coucy-a-la-merveille-juillet-2011-64913580.html> [lien valide en janvier 2024].

Figure 5



Une troupe de reconstitution de combats du XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles a pour figure centrale Enguerrand de Coucy. Association Tournoi XIII, Les Écuries de Barisis, Barisis-aux-Bois (Aisne), septembre 2015.

© Julien Bourdette / Reproduction <https://www.facebook.com/Tournoi13/photos/pb.100089980386627.-2207520000/1230652260348656/?type=3> [lien valide en janvier 2024].

- 8 La résistance de Coucy au pouvoir central se manifeste encore pendant la Fronde, ce qui vaut au château d'être en partie démantelé par Mazarin au XVII<sup>e</sup> siècle. Il est alors abandonné, puis vendu comme bien national au moment de la Révolution. Ce sont donc déjà des ruines au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque Louis-Philippe le rachète en 1829. L'État toutefois s'y intéresse puisqu'il l'acquiert à son tour en 1848 et le classe monument historique en 1862. Entre-temps, Viollet-le-Duc a publié une étude sur l'édifice en 1861<sup>9</sup>. Une restauration est envisagée, mais l'architecte est chargé, à une quarantaine de kilomètres de là, d'une autre reconstruction qui coûte très cher, celle du château de Pierrefonds. L'État se contentera donc de consolider le donjon et les tours qui commencent à être très visités. On en arrive alors à ce qui est aujourd'hui présenté comme l'âge d'or de Coucy : les vingt à trente années qui ont précédé la guerre de 1914-1918.

Figure 6



Le château de Coucy (Aisne) imaginé par Viollet-le-Duc. Gravure extraite de la revue *Les Arts Méconnus – Les Nouveaux Musées du Trocadéro*, Paris, Emile Soldi, 1881.

© Look and Learn / Bridgeman Images.

- 9 Cet âge d'or, c'est celui d'une prospérité fondée sur le tourisme. Coucy était le troisième site le plus visité de France, rappellent nos interlocuteurs. L'un d'eux, président d'une association de mise en valeur du pays chaunois, explique l'essor du tourisme dans la région par l'extension du chemin de fer. La gare déverse à la belle saison Parisiens et étrangers qui séjournent dans les hôtels de la ville haute. C'est à cette époque que culmine, dans des villes comme Coucy, mais aussi Laon ou Vervins situées sur des éperons rocheux, l'opposition entre une ville haute où habitent bourgeoisie (des résidents secondaires à Coucy), commerçants et artisans et une ville basse ouvrière. Car la prospérité est aussi liée aux nombreuses industries qui parsèment le territoire :

sucreries et verreries notamment, dans les communes environnantes. L'opposition classique entre ville haute, qui vit du tourisme, et ville basse, qui vit de l'industrie, en est d'autant plus ravivée comme le souligne un membre d'une société savante qui évoque la ville de Vervins, un peu plus au nord du département :

Vous avez la ville haute, c'était les bourgeois, et la ville basse, c'était les ouvriers.

Quand je suis arrivé à Vervins, on n'allait pas, les enfants n'allait pas en bas. En haut des remparts, ils avaient tout. Ils avaient leurs épiceries, tout<sup>10</sup>.

Figure 7



Une gare où se pressent les touristes le dimanche, avant la guerre de 1914. Carte postale extraite de *Coucy-le-Château-Auffrique à l'heure allemande*, Michèle Lefèvre-Tranchard, Le Livre d'histoire-Loris, Paris, 2016. Reproduction Tiphaine Barthelemy.

Figure 8



Un hôtel de la ville haute de Coucy-le-Château-Auffrique (Aisne) au début du xx<sup>e</sup> siècle.

Reproduction <https://www.geneanet.org/cartes-postales/view/7408837#0> (sous licence CC-BY-NC-SA 2.0).

- 10 Le souvenir de cet âge d'or – celui des arrière-grands-parents de certains de nos interlocuteurs – est d'autant plus vif qu'il constitue l'exact opposé du présent : l'Aisne en effet cumule aujourd'hui les indicateurs de pauvreté (18,6 % des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté) et d'illettrisme (16 % des jeunes de 17 ans en 2015)<sup>11</sup> ; un tiers environ de la population est ouvrière contre un peu plus du quart à l'échelle nationale, tandis que les fermetures d'usine qui se sont accélérées depuis les années 1980 en font un des départements français ayant le plus fort taux de chômage (plus de 11 %<sup>12</sup>). Les villes moyennes des environs comme Laon ou Chauny périclitent et l'on peut penser – c'est une constante des discours – que nos interlocuteurs ont mis un point d'honneur à nous montrer que cela n'avait pas toujours été ainsi, renvoyant à une image du passé (avant 1914) construite comme l'inverse du présent.

Figure 9

Passé	Présent
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prospérité</li> <li>• Réseau ferroviaire dense</li> <li>• Un patrimoine attractif</li> <li>• Tourisme</li> <li>• Usines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pauvreté</li> <li>• « Tout a disparu. »</li> <li>• « Les élus disent : "il n'y a rien à voir". »</li> <li>• Manque d'infrastructures touristiques</li> <li>• Fermetures d'entreprises</li> </ul>

L'âge d'or : un présent inversé.

© Tiphaine Barthelemy.

- 11 Mais les narrations du passé montrent aussi que le point de bascule entre les deux situations tient moins à la guerre, à la catastrophe elle-même, qu'à tout ce à quoi elle a donné lieu ensuite.

## Un « après » catastrophique

- 12 C'est ce qu'explique le président d'une société savante :

Dans, l'Aisne, il y a un problème qui va durer encore des siècles et des siècles... L'Aisne a été mutilée par la guerre, coupée en deux. Et non seulement il y a des traces dans le sol, mais il y a eu des traces dans les mentalités.

- 13 Et d'opposer – c'est un notable qui parle – les bourgeois qui sont partis et le peuple qui est resté :

Les gens les plus pauvres sont restés là, avec les occupants, qui leur ont piqué leurs couvertures, leurs draps, et tout ce qu'ils avaient à piquer comme nourriture... Et les bourgeois, ils sont revenus après... ils s'en sont bien tirés.

- 14 Auteure d'un ouvrage sur la période de l'occupation à Coucy (Lefèvre-Tranchard 2016), l'une des fondatrices de l'AMVCC rend compte du rôle joué par cette association qui par les actions qu'elle a menées – conférences, colloques et expositions notamment – aurait brisé un silence de près d'un siècle :

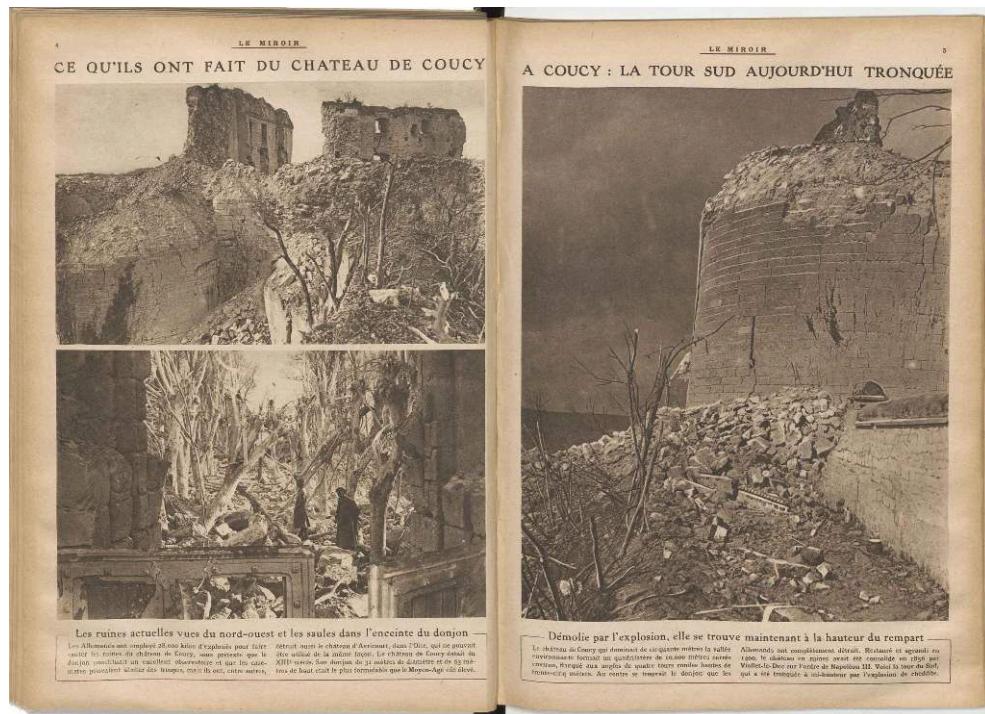
Avant, personne ne s'intéressait à Coucy [...]. Il y a eu une coupure. On ne s'est pas remis de la destruction [...], on a mal reconstruit, incomplètement. C'est comme si c'était un black-out, on n'en parle pas.

- 15 Que s'est-il donc passé après la destruction du château et de la ville ?

- 16 Dans ses travaux sur les représentations des ruines de guerre, Emmanuelle Danchin rappelle que celles-ci ont été, dès 1914, abondamment documentées, par des cartes postales tout d'abord, puis par les sections photographiques et cinématographiques de l'armée française, créées en 1915, qui ont diffusé des images de ruines à titre de propagande pour illustrer la « barbarie allemande » – autrement dit le non-respect par

les occupants d'un patrimoine qui symbolisait la Civilisation (Danchin 2014b). Le château de Coucy n'a pas fait exception, comme en témoignent ces photos parues dans le journal *Le Miroir* en avril 1917 (Sbrava 2014).

Figure 10



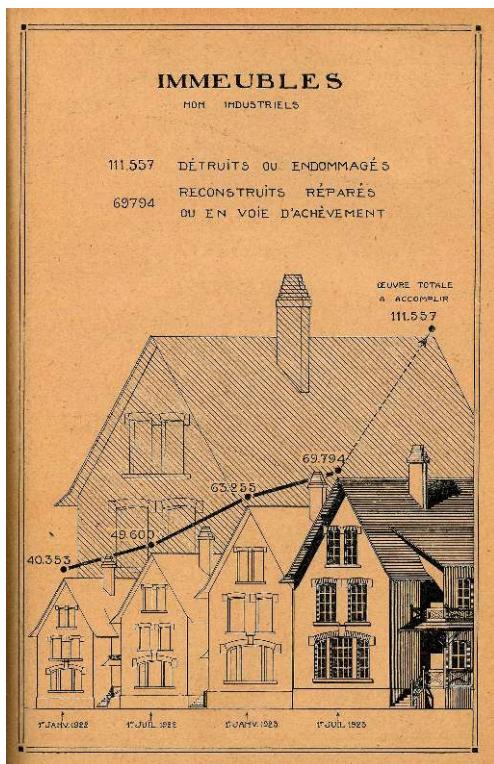
Mises en scène de la « barbarie allemande » publiées dans le journal *Le Miroir*, 22 avril 1917.

© photographe inconnu / Reproduction BNF, <https://gallica.bnf.fr> [lien valide en janvier 2024].

- 17 Reste que, très vite après la guerre, l'instrumentalisation des ruines cesse, constate Emmanuelle Danchin (2014b). La reconstruction prévaut et, avec elle, de nouvelles questions : que faut-il reconstruire, où, et que faut-il laisser à l'état de ruines ? Des architectes sont mandatés par le Service des monuments historiques pour inventorier les vestiges de guerre qu'il serait nécessaire de conserver. Coucy est sur la liste bien sûr, mais toute la ville haute a été classée en zone rouge – une zone de destruction totale où l'on ne peut pas reconstruire et où les anciens habitants tardent à pouvoir se rendre (Lefèvre-Tranchard 2016). Lorsqu'ils commencent à revenir, ils n'ont tout d'abord pas le droit de se réinstaller en haut. On les invite à reconstruire en bas, à Auffrique qui vient d'être réunie à Coucy. Les habitants concernés sont en colère. Si l'on se rappelle des oppositions qui prévalaient avant la guerre entre le haut et le bas, on comprend que résider en bas résonne pour eux comme un déclassement. Le maire d'alors va bagarrer ferme pour que le site ne soit pas intégralement classé en zone rouge (Danchin 2014b : 165), mais seulement certains de ces éléments, comme le château, les portes de Laon et de Soissons, ce qui va permettre à quelques habitants de revenir sur place, mais à partir de 1921 seulement. D'après un responsable d'association, il était trop tard pour constituer des dossiers de dommages de guerre, et ceux qui ont pu en constituer ont obtenu des réparations trop faibles pour reconstruire à l'identique. Les habitats provisoires mis en place ont parfois duré plus que prévu. Si bien que lorsque la nouvelle

mairie – dont le maire a obtenu la reconstruction dans la haute ville – a été inaugurée en 1927, elle était encore, nous dit une interlocutrice, « dans un champ de ruines ».

Figure 11



Dans l'Aisne, où 90 % du bâti a été endommagé ou détruit, des maisons provisoires sont mises en place en attendant la reconstruction (1919-1925). Extrait de *Le département de l'Aisne après cinq ans de reconstitution. Exposé présenté au conseil général par M. Émile Roussel, préfet de l'Aisne*, impr. Berger-Levrault, 1923, conservé aux archives départementales de l'Aisne (cote : 8° 1469).

Reproduction Archives départementales de l'Aisne.

- 18 Et l'on réalise en fait que ce qui reste intolérable aujourd'hui, c'est cette période de la reconstruction. Les discours tenus à l'heure actuelle sont proches, bien que plus allusifs, d'écrits romanesques comme *Le Réveil des morts* de Roland Dorgelès (1923), qui décrit les trafics auxquels ont donné lieu la constitution de dossiers de dommages de guerre, puis l'activité des entrepreneurs chargés de la reconstruction. « Il y a eu des scandales de la reconstruction », fulmine ce président de société savante qui oppose une fois encore les plus riches, largement dédommagés de la perte de leurs immeubles, aux plus pauvres qui eux n'ont pas été indemnisés de leurs dégâts mobiliers. « Il y a eu des reconstructions qui n'ont servi à rien », poursuit-il, « l'activité économique avait diminué », ce qui explique selon lui le déclin de certaines petites villes de l'Aisne. Inversement, il y a des reconstructions qui n'ont pas eu lieu ou qui l'ont été au rabais comme à Coucy où certaines maisons de la ville haute ont un étage de moins, nous a-t-on raconté, faute d'un financement suffisant pour les rebâtir.
- 19 Si aujourd'hui dans nombre de zones sinistrées, la reconstruction a pu faire oublier les ruines désormais disparues des paysages, cet oubli est impossible à Coucy. Les restes du château sont toujours là et ce ne sont plus ceux qui jadis fascinaient les touristes, mais ceux qui témoignent de la catastrophe dont le site et sa population ont été victimes. Ce n'est pas cette mémoire que veulent promouvoir les associations locales – appuyées par

la municipalité - qui entendent au contraire renouer avec la mémoire plus glorieuse d'avant : celle d'un haut lieu du Moyen Âge... et du tourisme.

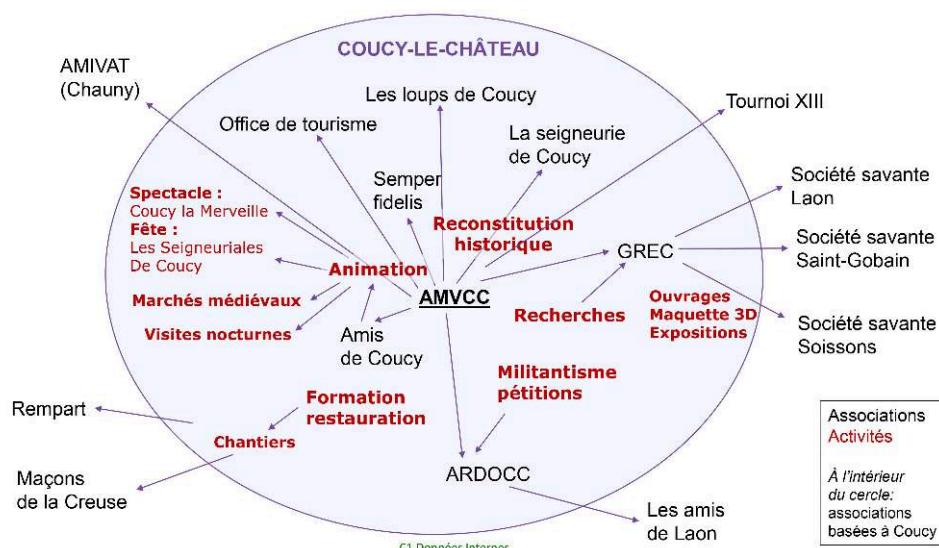
## Les activités des associations aujourd’hui

- 20 Si l'on s'intéresse aux activités, érudites, ludiques, mais aussi de reconstruction développées dans l'enceinte de la ville haute, c'est une nébuleuse d'associations interconnectées que l'on découvre, les unes installées dans la commune même, les autres dans des localités voisines de Saint-Gobain, de Laon, voire de Soissons où siège une société savante particulièrement dynamique. Les liens s'étendent plus loin encore, puisque l'association Rempart, qui organise des chantiers de restauration du patrimoine depuis une trentaine d'années, œuvre à l'échelle nationale et que l'ARDOCC, qui depuis 1987 milite pour la reconstruction du donjon, revendique 400 adhérents répartis entre plusieurs pays européens<sup>13</sup>.

21 Au centre de ce réseau, comme le montre le tableau reproduit ci-dessous, se trouve l'AMVCC, créée à la fin des années 1970 par des amoureux du lieu dont certains sont les descendants des propriétaires ruinés par les bombardements de 1917. L'association a impulsé successivement quatre types d'activités. La première a été l'organisation de chantiers de restauration et de stages de formation en liaison avec les associations Maçons de la Creuse et Rempart. Comme le souligne l'une de ses fondatrices :

L'idée première de l'association, c'était la mise en valeur du château, ce qui était un petit peu absurde, puisque de toute façon, pas question de toucher au château : propriété de l'État ! [...], mais à Coucy, on a cette particularité que les remparts appartiennent à des privés [et d'autres à la commune].

Figure 12



Autour de Coucy-le-Château (Aisne) : les associations et leurs activités (2016-2020).

© Tiphaine Barthelemy.

- <sup>22</sup> Les bénévoles se sont alors attelés à des fouilles archéologiques chez les particuliers, à la restauration de bâtiments communaux comme la porte de Laon ou au débroussaillage de chemins longeant les remparts. Ces chantiers et stages se poursuivent toujours aujourd’hui. Ils ont été suivis, à partir du début des années 1990,

par des activités d'animation – l'organisation de spectacles nocturnes réunissant de 200 à 300 bénévoles –, puis de fêtes, de marchés médiévaux et de visites costumées de la ville haute, l'ensemble en relation avec l'office de tourisme. Ces spectacles à leur tour ont incité plusieurs jeunes participants à fonder des associations de reconstitution historique, ici au nombre de quatre, s'inscrivant ainsi dans une tendance au développement d'une « Histoire vivante<sup>14</sup> ». Si seule l'une d'entre elles travaille aujourd'hui en liaison avec l'AMVCC, celles qui s'en sont éloignées, telle Tournoi XIII, n'en portent pas moins l'histoire de Coucy et de ses seigneurs au cœur des manifestations auxquelles elles participent en France<sup>15</sup>.

<sup>23</sup> Enfin, l'ARDOCC, déjà citée, constituée en 1987 par certains adhérents de l'AMVCC et elle-même soutenue par une association patrimoniale voisine, Les Amis de Laon, se fait fort d'appuis étrangers, comme le montre le texte d'une pétition diffusée notamment par la *Gazette du patrimoine*<sup>16</sup>. En effet, les revendications de l'ARDOCC entendent inverser la symbolique du château détruit. À une mémoire de la guerre et des antagonismes entre nations, il s'agirait de substituer celle d'une « réconciliation franco-allemande, européenne et mondiale » que la présence du donjon reconstruit pourrait enfin matérialiser. L'ancrage politiquement droitier de l'association dont témoignent les signataires de cette pétition (en 2020), son dynamisme ainsi que les appuis prestigieux dont elle se réclame ont peut-être contribué, comme on l'a vu, à ébranler les pouvoirs publics. Un projet de reconstruction a bien été évoqué... mais il donne lieu aujourd'hui à une bataille de chiffres entre le Centre des monuments nationaux et l'association<sup>17</sup>.

<sup>24</sup> S'il n'a pas été reconstruit matériellement, le château et une partie de la ville haute l'ont du moins été virtuellement, par une partie des adhérents de l'AMVCC qui ont créé une autre association, intitulée Groupe de recherche, d'étude et de collections (GREC) pour reconstituer, à partir de cartes postales et d'archives, le bâti existant avant 1914 et son histoire. À écouter l'une de ses membres, on ne peut qu'être frappé de la quête inlassable de ces chercheurs amateurs dans les archives départementales et nationales, traquant dans les rentiers, cadastres, actes de vente, plans et photos aériennes (« au bout de neuf mois, j'en étais à 900 volumes. P\* est persuadé que j'ai dépassé les 2 000 volumes ») la trace de chacune des maisons disparues, comme s'ils poursuivaient les recherches de leurs aïeux revenus sur les lieux au milieu des décombres en 1921. Faute de pouvoir reconstituer matériellement le bâti à l'identique, cette plongée dans les archives permet de le faire virtuellement par le biais d'une maquette 3D. Le château, de fait, apparaît dans son intégralité sur les images numériques que l'on peut voir sur le site créé par le jeune architecte qui est aujourd'hui à la tête du GREC<sup>18</sup>.

Figure 13



Les recherches menées dans les archives des historiens amateurs ont permis une reconstitution en 3D du château de Coucy (Aisne).

© Pierre-Emmanuel Sautereau / Reproduction <http://coucy.cpa.free.fr/php/fr/video.php> [lien valide en janvier 2024].

## Conclusion

- 25 Coucy est sans doute un cas singulier, du fait de l'ampleur de la catastrophe qui a durement touché le bâti de la région, de l'exceptionnalité de la décision prise de ne pas reconstruire, du siècle qui s'est écoulé depuis, du nombre et de la vitalité des associations qu'il concentre, des tensions qu'il suscite entre celles-ci et les institutions patrimoniales. Mais on peut aussi penser qu'il constitue le fer de lance de phénomènes émergents jusqu'à présent restés dans l'ombre, que les transformations récentes du champ patrimonial – et des recherches qu'il suscite – mettent aujourd'hui en lumière.
- 26 Ainsi le dynamisme, déjà évoqué, du mouvement associatif s'inscrit lui-même dans un mouvement d'ensemble qui, depuis les années 1990, a vu se multiplier le nombre d'associations historiques et patrimoniales : dans l'Aisne où il en existe près de 400 (Istasse 2017) comme dans toute la France où leur développement exponentiel pouvait être repéré dès les années 2000 (Glévarec & Saez 2002). Toutefois, alors que dans certaines régions, le rôle accru des individus et des associations a fait émerger de nouveaux types de patrimoines, à commencer par le patrimoine immatériel, tel n'est pas le cas dans l'Aisne où la passion patrimoniale se focalise sur le bâti (Barthelemy & Istasse 2022) – des monuments historiques, comme de plus humbles vestiges : écoles garages, chapelles ou blockhaus. Les fonctions identitaires que remplit un château comme celui de Coucy pour les militants du patrimoine apparaissent d'autant mieux que ses ruines rappellent les destructions dont ses habitants ont été les victimes un siècle plus tôt. Si les ruines ont ailleurs laissé place à un nouvel habitat, la mémoire des

guerres et des dommages subis (lors de la Première comme de la Seconde Guerre mondiale) n'en est pas moins présente, ne serait-ce qu'à travers les mémoriaux, cimetières ou autres marqueurs des conflits passés qui émaillent les paysages. Tout se passe en somme comme si l'attention portée par les associations aux objets matériels et aux monuments permettait enfin de panser les blessures encore à vif d'une identité collective (locale, le plus souvent, mais d'autres associations évoquent leurs racines chrétiennes ou européennes) ; une identité mise à mal dans un contexte post-catastrophe<sup>19</sup>.

- 27 Le sentiment d'injustice généré par la catastrophe non réparée, s'il est particulièrement saillant à Coucy, est tout aussi vif chez les membres des associations rencontrés lors de l'enquête et se traduit par une hostilité affichée à l'égard de l'État et de ses institutions dont les représentants sont tôt taxés de condescendance ou de mépris. Certaines associations préfèrent refuser tout subside public pour préserver leur liberté, d'autres déplorent que les valeurs européennes ne soient plus défendues, d'autres encore que, en négligeant le patrimoine des territoires qui en auraient le plus besoin, l'État constitue un obstacle à leur développement. La défense du patrimoine apparaît dès lors comme un palliatif face aux défaillances de la puissance publique en même temps qu'elle permet la création d'un espace social et le développement d'un langage dans lequel s'expriment des résistances – à l'État, à la mondialisation, à des modes de pensée étrangers<sup>20</sup> et, plus généralement, à des rapports de domination étouffants. En ce sens, le patrimoine serait ce qui rend possible l'affirmation de positions et de revendications politiques qui n'ont ni la place ni la légitimité de se manifester ailleurs... si ce n'est épisodiquement dans des bulletins de vote<sup>21</sup>.
- 28 La prise de conscience enfin de la catastrophe patrimoniale, du moins son expression publique, a mis du temps à apparaître à Coucy : près d'un siècle. Il est d'autres cas où cette conscience est peu présente ou reste non exprimée comme à Saint-Gobain, où la fermeture de l'usine à la fin des années 1990 et l'abandon des bâtiments pourtant classés de l'ancienne Manufacture royale des glaces pourraient passer pour une catastrophe. Or ce n'est pas le cas. Le laps de temps écoulé n'est sans doute pas encore assez long pour qu'émerge la conscience d'une « dette des fils » (Tornatore 2008). Celle-ci est pourtant bien présente à Coucy... à ceci près que la « dette » (la réparation de l'injustice) est plutôt celle des petits ou arrière-petits-enfants<sup>22</sup>. Il aura fallu trois ou quatre générations pour que soient mises à distance des situations vécues par les descendants, et que se forge la conviction d'une catastrophe devant être réparée. La raison en est peut-être à rechercher du côté du contexte économique et social d'une région marquée, on l'a vu, par des stigmates de pauvreté et des différenciations sociales fortes et où il aurait fallu plus de temps qu'ailleurs pour que se forment, naissent et se distinguent de nouvelles classes moyennes à même d'objectiver les drames subis par leurs aïeux. Autant d'hypothèses à tester lors d'analyses sur le long terme d'autres cas de catastrophes patrimoniales.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- BARTHELEMY Tiphaine & ISTASSE Manon, 2022, « Du patrimoine matériel au patrimoine culturel immatériel en Picardie. Les ratés d'un "bottom/up" ? », *Ethnologie française*, n° 3, p. 525-541.
- CHASTEL André, 1986, « La notion de patrimoine », in NORA Pierre (dir.), *Les Lieux de mémoire*, II : *La Nation*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque illustrée des histoires », p. 405-450.
- DANCHIN Emmanuelle, 2014 a, « De la protection à la valorisation du patrimoine dévasté : penser la valorisation des ruines pendant la guerre », *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 23, 2014. [En ligne], <http://journals.openedition.org/insitu/10920> [lien valide en janvier 2024].
- DANCHIN Emmanuelle, 2014b, *Le Temps des ruines (1914-1921)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire (Rennes) ».
- DORGELÈS Roland, 1923, *Le Réveil des morts*, Paris, Albin Michel.
- FABRE Daniel, 2013, « Le patrimoine porté par l'émotion », in FABRE Daniel (dir.), *Émotions patrimoniales*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Ethnologie de la France. Cahier », p. 13-98.
- GLÉVAREC Hervé & SAEZ Guy, 2002, *Le Patrimoine saisi par les associations*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, DEPS/La Documentation française.
- ISNART Cyril & SAGNES Sylvie (dir.), 2024, *Les Sauveurs culturels. Anthropologie des activistes patrimoniaux*, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques (à paraître).
- ISTASSE Manon, 2017, « Les associations patrimoniales en Picardie : un essor peu connu », in HUREL Arnaud (dir.), *La France savante*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques. [En ligne] <https://books.openedition.org/cths/2777> [lien valide en février 2024].
- KARNOOUEH Claude, 1973, « La démocratie impossible : parenté et politique dans un village lorrain », *Études rurales*, n° 52, 1973, p. 24-56.
- LEFÈVRE-TRANCHART Michèle, 2016, *Coucy-le-Château Auffrique-et-Nogent à l'heure allemande 1914-1917*, Paris, Le Livre d'histoire, coll. « Monographies des villes et villages de France ».
- SBRAVA David lieutenant, 2014, « Entre inventaire et propagande : les destructions du patrimoine en Picardie vues par la Section photographique et cinématographique de l'armée (SPCA) », *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 23. [En ligne] <http://journals.openedition.org/insitu/11012> [lien valide en janvier 2024].
- TORNATORE Jean-Louis, 2008, « La dette des fils. Rupture de classe et mémoire patrimoniale », *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, n° 50, p. 140-157. Disponible en ligne, <https://journals.openedition.org/terrain/9293> [lien valide en janvier 2024].

## NOTES

1. Voir <https://journals.openedition.org/insitu/2498> [lien valide en janvier 2024].
2. Stage du master 2 « Ethnographie et sciences de l'enquête » de l'université de Picardie Jules-Verne réalisé en mars 2016.

3. Cette enquête s'inscrivait dans le cadre d'un projet régional structurant de la région Picardie (ERUDIPIC) mené pendant deux années en collaboration avec Manon Istasse (Barthelemy & Istasse 2022). Le présent article est également nourri des observations et de la quarantaine d'entretiens menés dans l'Aisne entre 2014 et 2017.
4. Membre de l'AMVCC : Association de mise en valeur du château de Coucy.
5. <https://www.ardocc.com/indextemp.html> [lien valide en janvier 2024].
6. «Le projet de rénovation du donjon de Coucy-le-Château est relancé», *L'Union*, 4 décembre 2021, disponible en ligne, <https://www.lunion.fr/id248570/article/2021-04-12/le-projet-de-renovation-du-donjon-de-coucy-le-chateau-est-relance> [lien valide en janvier 2024].
7. Sur les destructions de la guerre de 1914 en Picardie, voir les travaux d'Emmanuelle Danchin (2014a et 2014b).
8. Voir <https://www.coucyclechateau.com/tourisme-%C3%A0-coucy-son-histoire-son-patrimoine-ses-balades/lieux-%C3%A0-visiter-dans-coucy/visite-du-ch%C3%A2teau-de-coucy-et-ses-remparts/> [lien valide en janvier 2024].
9. VIOLET-LE-DUC Eugène-Emmanuel, 1861, *Description du château de Coucy*, Paris, Bance éditeur, disponible en ligne, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6547515v/texteBrut> [lien valide en janvier 2024].
10. Président de la Société archéologique et archéologique de Vervins et de la Thiérache.
11. Voir les sites de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2538036> et du Sénat: <https://www.senat.fr/questions/base/2015/qSEQ15051138S.html> [liens valides en janvier 2024].
12. [https://hauts-de-france.dreets.gouv.fr/sites/hauts-de-france.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/chiffres\\_cles\\_aisne-2.pdf](https://hauts-de-france.dreets.gouv.fr/sites/hauts-de-france.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/chiffres_cles_aisne-2.pdf) [lien valide en février 2024].
13. <https://www.ardocc.com/histoireshort.html> [lien valide en janvier 2024].
14. Pour l'association du même nom dont se réclame l'un de nos interlocuteurs, voir <https://www.histoire-vivante.org/> [lien valide en janvier 2024].
15. Entretien collectif avec le fondateur de Tournoi XIII, mars 2016.
16. Cette dernière est une émanation de l'association nationale Urgences Patrimoines. Pour le texte de la pétition, voir <http://www.lagazettedupatrimoine.fr/blog/files/c1ed2643362f7380ffb60f2b204b0ba3-75.html> [lien valide en janvier 2024].
17. « Une estimation pour le débâlement de l'ancien donjon Coucy contestée par ses défenseurs », *L'Aisne nouvelle*, 4 avril 2021, disponible en ligne, <https://wwwaisnenouvelle.fr/id219103/article/2021-08-04/une-estimation-pour-le-debâlement-de-lancien-donjon-coucy-contestee-par-ses> [lien valide en janvier 2024].
18. <http://coucy.cpa.free.fr/php/fr/video.php> [lien valide en janvier 2024].
19. Cela d'autant plus qu'aux catastrophes de la Grande Guerre ont succédé, dans la région, celles de la Seconde Guerre mondiale.
20. Lorsque, par exemple, des membres d'associations critiquent les points de vue et les pratiques académiques en matière de recherche ou de restauration.
21. Rappelons que les votes Rassemblement national (ex-Front national) ont progressé dans l'Aisne lors des élections présidentielles de 2017 et 2022, passant de 52 à près de 60 % au second tour. Établir une corrélation entre le développement des associations

patrimoniales et les votes d'extrême droite serait néanmoins hasardeux. Lors de l'enquête, nos interlocuteurs répugnaient à parler politique – du moins le langage de la « grande » politique. D'où notre hypothèse d'un patrimoine qui permettrait de parler politique autrement et entre soi (Karnouh 1973).

**22.** Notons que c'est une petite-fille qui endosse sa dette à l'égard de son grand-père paternel dans le cas d'une de nos interlocutrices à Coucy.

---

## RÉSUMÉS

Que se passe-t-il lorsqu'une catastrophe patrimoniale n'est pas ou peu reconnue et qu'elle ne donne lieu à aucune reconstruction ? Telle est la question que pose le cas de la forteresse médiévale de Coucy, dans l'Aisne, détruite par des bombardements en 1917 et jamais reconstruite depuis. L'article propose d'analyser le sentiment d'injustice des militants associatifs, qui se concentrent sur ce site, à partir de leurs discours et de leurs activités, et, ce faisant, de s'interroger sur les enjeux politiques à l'œuvre.

What happens when a heritage disaster goes more or less unrecognised at the time and is not followed by a reconstruction? This is the question raised by the case of the medieval castle of Coucy, in the Aisne department, destroyed in 1917 and never rebuilt. The article sets out to analyse the sentiments of injustice which today characterise the militants of local heritage associations, who focalise on the site today in their discourse and their activities, and who question the political issues behind the site's fate.

## INDEX

**Keywords :** Heritage disaster, First World War, Coucy-le-Château, Reconstruction, Heritage Associations

**Mots-clés :** catastrophe patrimoniale, Première Guerre mondiale, Coucy-le-Château, reconstruction, associations patrimoniales

## AUTEUR

### TIPHAINÉ BARTHELEMY

Professeure émérite d'anthropologie, université de Picardie Jules-Verne-Habiter le monde  
tiphaine.barthelemy@orange.fr